Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26143-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/143 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2026 À DIVERSES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES SPORTIVES

Rapporteur : Gaëtan AUPÈCLE

Considérant que la Ville soutient, depuis de nombreuses années, les associations d'intérêt local, notamment les associations sportives pour leur permettre de poursuivre et développer leurs activités, soit par un concours financier, soit par la mise à disposition d'équipements sportifs,

Considérant qu'à cet effet, le budget primitif 2026 prévoit un montant global de subventions au bénéfice des associations sportives,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Sports, Jumelages, Vie associative et Vie citoyenne en date du 07 septembre 2026,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26143-DE

Séance du Conseil municipal du 22 septembre 2026

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations suivantes :
 - **2 000 €** à l'association « **Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey** » pour sa participation au Championnat de France qui s'est déroulé à Paris le 21 mars 2026 et **8 000 €** afin d'accompagner l'association dans la poursuite et le développement de ses activités sportives, ainsi qu'à soutenir son engagement en faveur de la pratique du roller hockey et de l'animation sportive locale,
 - **1 450 €** à l'association « **Club Cycliste Vierzonnais** » pour l'organisation de la 67ème édition de la course cycliste Paris-Châlette-Vierzon, prévue le samedi 26 septembre 2026,
 - **15 000 €** au « **Comité du Cher d'Athlétisme** » pour l'organisation de la 3ème édition du Marathon du Cher, qui se tiendra le dimanche 11 octobre 2026,
 - **991,44 €** à la « **Fédération Française de Cyclotourisme** » au titre de la participation de la Ville au financement de la location du Centre des Congrès dans le cadre de l'organisation des Rencontres FFVélo, qui se dérouleront les 3 et 4 novembre 2026 à Vierzon,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué aux sports à signer la convention et les actes y afférents établis entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et la Fédération Française de Cyclotourisme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions,
- d'imputer les dépenses correspondantes respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2026, fonction 30, article 65748.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Gaëtan AUPÈCLE

Le Maire

VILLE DE VIERZON (CHER)

Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026